

Intervention de S.E. Didier Reynders, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères de la Belgique

Dixième Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité pour l'interdiction complète des essais nucléaires

New York, le 20 septembre 2017

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec humilité et enthousiasme que nous acceptons le mandat de co-président de cette conférence. Humilité car nous nous inscrivons dans le sillage de deux co-présidents qui ont accompli un travail remarquable, et je souhaite ici rendre hommage à mes collègues du Japon et du Kazakhstan pour le travail accompli. Humilité également car le défi est grand, les obstacles nous séparant de l'entrée en vigueur du Traité pour l'interdiction complète des essais nucléaires sont multiples. Toutefois, mon pays s'attellera avec enthousiasme et détermination à cette tâche, conjointement avec nos partenaires et amis irakiens, que je salue.

Notre objectif à tous est un monde libre d'armes nucléaires. Or un monde sans armes nucléaires est une utopie tant que des tests nucléaires se poursuivent, ce que le 6^{ième} test nord-coréen en début de mois a encore démontré. Ce test était d'une magnitude nettement supérieure aux tests précédents, démontrant ainsi que chaque test permet de rendre l'arme nucléaire encore plus dévastatrice.

Condamner ces explosions illégales et provocatrices ne suffit pas. Il faut une norme juridiquement contraignante et universelle, ainsi qu'un mécanisme de vérification internationalement reconnu et performant. Il n'y a qu'un seul instrument qui puisse garantir une interdiction complète des essais nucléaires. Il n'y a qu'un seul instrument qui puisse détecter des essais cachés. Il n'y a donc pas d'alternative au TICE et il n'y a pas de raccourci vers un monde dénucléarisé - cela passera par l'entrée en vigueur du TICE.

Dans les deux années à venir, mon pays, en partenariat étroit avec l'Irak, s'efforcera de contribuer à la création des conditions favorables à des nouvelles adhésions au Traité. Notre approche se veut inclusive. Une responsabilité spéciale incombe aux Etats de l'Annexe II, qui sont indispensables à l'entrée en force du Traité, mais nous n'oublierons pas les autres Etats qui restent encore en dehors du Traité. Nous réaffirmons une fois de plus que l'adhésion au TICE ne saurait être subordonnée à l'action d'autres Etats. Nous souhaitons sensibiliser non seulement les gouvernements et décideurs politiques, mais aussi la société civile. Une attention particulière sera accordée aux jeunes, les faiseurs d'opinion de demain.

Tout comme le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire, M. Lassina Zerbo, nous voulons valoriser le potentiel de la nouvelle génération, qui sera le gardien de l'avenir de notre planète.

Je tiens également à souligner l'importance du système de surveillance international, système unique, développé pendant 20 ans grâce à une coopération scientifique entre tous les Etats, ayant ou n'ayant pas ratifié le Traité. Ce système permet de détecter les tests nucléaires dans le monde entier. Il a déjà démontré son efficacité lors des essais récents, et nous devons continuer à améliorer sa performance. Une capacité de détection améliorée signifie également une crédibilité accrue du Traité. La Belgique continuera de contribuer à cet objectif à travers l'examen de l'impact sur le système de vérification des émissions de xénon radioactif provenant d'activités pacifiques légitimes.

Les technologies de vérification ont d'ailleurs été mises en valeur pour des applications civiles, et les données permettent entre autre de monitorer nos océans ou encore de participer à la détection de tsunamis. Afin de compléter les coopérations existantes, nous nous engageons également pour renforcer la coopération scientifique au niveau régional. La Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg chercheront à conclure un arrangement de coopération entre leurs centres nationaux de données établis par le Traité. Nous espérons que cette approche innovatrice pourra servir d'inspiration à d'autres modèles d'interaction régionale.

Mesdames et Messieurs, au-delà des mots et des beaux discours, le 6^{ième} test nord-coréen nous appelle à agir, et à sortir du confort des réponses toutes faites. Je souhaite que cette Conférence soit l'occasion non seulement de rappeler notre attachement à ce Traité et ses objectifs, mais également un lieu d'échange franc où nous pourrions aborder ce qui nous sépare encore de l'entrée en vigueur.

Je vous remercie.